



www.sedlj.ca

Le Synergique

Vos nouvelles
syndicales

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Volume 22 # 6 Le 24 avril 2023

Cela fait déjà plusieurs mois que nos représentants échangent et discutent aux tables de négociation, mais nous ne sentons toujours pas d'écoute de la part du gouvernement. Alors que le Premier ministre a affirmé, de façon très claire le soir de sa réélection, vouloir faire de l'éducation sa priorité, c'est plutôt de la récupération de certains acquis et une augmentation du droit de gérance qui se dégage des derniers dépôts patronaux qui ont été reçus par les représentants syndicaux entre la fin du mois de mars et la première semaine d'avril. Ces propositions sont non seulement inacceptables mais méprisantes pour celles et ceux qui tiennent l'éducation à bout de bras.

Claude et moi avons débuté, en janvier dernier, une tournée d'écoles et de centres. Dans chacun des milieux, les enseignants réitérent leur adhésion et réaffirment haut et fort que nos demandes syndicales répondent à leurs besoins et que le gouvernement se doit de nous écouter pour qu'ils puissent répondre aux besoins de leurs élèves. Parce qu'actuellement, on ne répond qu'aux situations les plus urgentes, on essaie de faire plus avec moins car le nombre d'élèves à besoins particuliers explose et la composition actuelle de la classe ne permet plus de donner aux élèves les services auxquels ils ont droit.

Comme vous le savez, pour la négociation 2023, nous avons privilégié des actions de mobilisation qui ciblent la population, mais nous considérons qu'il est temps que vous soyez informés de ce qui se passe aux tables de négociation. Il s'agit de notre contrat de travail, à chacune et chacun, que nos représentants négocient pour nous, et ce que nous négocions a un impact majeur sur l'attraction et la rétention du personnel. **C'est pourquoi nous vous attendons nombreux à l'Assemblée générale du mardi 2 mai 2023, à 17 h, à la salle ZOOM; ces informations sont déterminantes pour la suite à donner à notre mobilisation à l'automne 2023.**

En terminant, le 30 mars dernier, j'ai participé, avec une collègue du Conseil d'administration, au rassemblement du Front commun à Québec pour souligner la fin de nos conventions collectives. Il ne faut pas l'oublier, pour cette ronde de négociation, nous parlons au gouvernement d'une seule voix avec les 450 000 employés de l'État. Dans notre région, il y aura un premier rassemblement du Front commun à Alma à l'occasion de la fête des travailleurs, lundi le 1^{er} mai. Surveillez la publicité qui paraîtra dans les prochains!

Nicole Emond, présidente

FORUMS CITOYENS

PARLONS ÉDUCATION

2023

RAPPEL- L'avenir de l'éducation vous préoccupe ? Venez donner votre point de vue et discuter de l'état actuel et du futur de l'école québécoise !

Dans notre région, le Forum citoyen **Parlons éducation** aura lieu les **21 et 22 avril à Chicoutimi** (local P0-5000 de l'UQAC) et les **5 et 6 mai à Alma** (Colab du Collège d'Alma).

Parlons éducation est une initiative citoyenne indépendante du gouvernement, des partis politiques, des corporations et des associations qui invite la population québécoise à prendre la parole au sujet de notre système d'éducation.

L'horaire pour tous les forums est le suivant : le vendredi de 19 h à 21 h et le samedi de 9 h à 17 h. Une boîte à lunch gratuite est offerte le samedi.

Pour tous les détails et pour s'inscrire, visitez le site :

www.parlonseducation.ca

BELLE VICTOIRE POUR LES ENSEIGNANTS SUPPLÉANTS!

Depuis avril 2015, le Syndicat de l'enseignement de la Jonquière déposait, au nom des enseignants suppléants, des griefs afin de leur réclamer le paiement des indemnités prévues à la Loi sur les normes du travail (LNT) relativement aux congés fériés.

À la suite d'une décision arbitrale en faveur de nos prétentions en mai 2017, les parties nationales ont convenu, dans l'Entente 2020-2023 le paiement pour les jours fériés et chômés aux suppléantes et suppléants occasionnels, au même titre que ceux de l'enseignante ou l'enseignant régulier.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que nous avons finalisé avec le Centre de services l'entente du paiement de l'indemnité compensatrice équivalant à 2,50% des gains obtenus à titre de suppléante ou suppléant occasionnel des montants dus aux enseignantes et enseignants ayant fait de la suppléance et ce, pour la période débutant avec les quatre semaines complètes de paie précédant la semaine du congé du 3 avril 2015, et se terminant le 31 mars 2020. Le paiement de ces indemnités a été versé sur la paie du 29 mars 2023. Nous vous invitons à contacter Claude Bradet pour toute information complémentaire à ce sujet.

CALENDRIER ET AGENDA – AFFECTATION 2023-2024

- 28 AVRIL :** Date limite pour une demande de changement de champ; Date limite pour demander un congé voyage avec les dates prévues, si votre voyage a lieu avant le 28 janvier 2024.
- 14 MAI :** Date limite pour faire une demande de changement de liste de priorité d'emploi.
- 15 MAI :** Date limite pour recevoir un avis d'intention de ne pas renouveler l'engagement de l'enseignant ; la décision doit parvenir avant le 1^{er} juin.
- 29, 30, 31 MAI :** Dates d'affectation prévues pour le secteur jeune.
- 31 MAI :** Date d'affectation prévue pour la formation professionnelle et la formation générale aux adultes.

LES DEMANDES DE CONGÉS

Après entente avec l'employeur, la DATE LIMITE a été reportée au :

Vendredi 28 avril 2023 à 16h00

Nous pouvons vous aider pour effectuer toute demande de :

- Congé sabbatique à traitement différé;
- Retraite progressive;
- Changement de champ ou de discipline.

Pour se faire, nous vous invitons à prendre connaissance de la note de service que vous avez reçue de l'employeur le 5 ou le 6 avril dernier pour connaître les modalités d'encadrement des congés 2023-2024.

★★★ IMPORTANT ★★★

N. B. Pour le personnel enseignant qui a complété une année en voie de permanence, veuillez nous contacter avant de faire une demande.

BAROMÈTRE INTERNATIONAL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION

Agir pour la protection de l'équilibre physique et mental des personnels de l'éducation est une condition essentielle à la garantie d'une éducation de qualité dans le monde.

C'est pourquoi le Réseau Éducation et Solidarité, dont la CSQ est membre, et la Fondation d'Entreprise MGEN pour la Santé publique, en partenariat avec l'Internationale de l'Éducation et la Chaire UNESCO Éducatons et Santé, lancent la 2e édition du **Baromètre International de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation**.

Cette enquête internationale biannuelle s'intéresse à la santé et au bien-être du personnel de l'éducation. Merci de prendre une quinzaine de minutes pour y participer et n'hésitez pas à en parler à vos collègues :

[Lien vers l'enquête](#)

B A B I L L A R D

CONGÉ VOYAGE

Date limite pour demander un congé de voyage à l'extérieur de la province les 100 premiers jours de l'année 2023-2024 : 1er mai 2023

À METTRE A VOTRE AGENDA

Assemblée Générale
Le 2 mai 17 h à la salle zoom.

DEMANDE DE CONGÉS 2023-2024

Vous avez jusqu'au 28 avril 2023 à 16 h pour faire parvenir votre demande !
(Pour plus de détails, voir l'article ci-joint)

SONDAGE DE LA FSE PAR LA FIRME CROP

RAPPEL.... La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) veut connaître la perception et la connaissance qu'ont les membres de son travail. Ainsi, au cours des prochaines semaines, vous serez invités à répondre à un sondage réalisé par la firme CROP en collaboration avec la FSE-CSQ. **Vos réponses sont importantes pour nous.** Elles nous aideront à mieux vous rejoindre afin de vous faire connaître le travail de votre fédération et les outils mis à votre disposition pour vous soutenir dans votre quotidien.

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration !



Accédez à des tarifs d'assurance exclusifs

Apprenez-en plus

laPersonnelle



Chaque année, le 17 mai, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souligne la [Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie](#). Cette année, dans le cadre de cette journée importante, le comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre de la CSQ vous invite à [relever le Défi Inclusion CSQ](#). À la CSQ, on souhaite promouvoir des milieux de travail inclusifs à la diversité sexuelle et de genre!

Pour participer, nous vous invitons à vous [inscrire ici](#). Vous retrouverez également sur ce site Web des [informations et des ressources précieuses pour vous soutenir dans la réalisation de ce défi](#).

À noter que le drapeau de la diversité flottera aux mats de la CSQ de Montréal et de Québec du 16 au 18 mai 2023. Surveillez les médias sociaux de la CSQ!



Équipe des rédacteurs :
Nicole, Claude et Marie-Line
Pour nous joindre : 418 695-1609 ou visitez www.sedlj.ca